

→ **Communiqué
de presse**



Paris, le 16 novembre 2021

L'UDES et l'Apec se mobilisent pour l'emploi cadre dans le secteur de l'ESS et renouvellent leur convention de partenariat



Laetitia Niaudeau, directrice générale adjointe de l'Apec et Sébastien Darrigrand, directeur général de l'UDES

L'économie sociale et solidaire a relativement bien résisté pendant la crise sanitaire. Le secteur enregistre une baisse de seulement 0,9% en 2020 (vs -2% tout emploi confondu). Les situations sont cependant contrastées en fonction des secteurs d'activité – hausse dans la santé (+2,5%) et dans le médico-social (+1,7%) et forte baisse dans la culture (- 14,9%), le sport et les loisirs (-13%) – mais aussi des structures d'entreprise. Les associations ont en effet été plus fortement impactées

par la crise (-1,3%) que les mutuelles (-0,9%) et les coopératives (+0,2%) .

Le secteur est également pourvoyeur d'emploi cadre. Au premier semestre 2021, les offres d'emploi cadres publiées par les entreprises de l'ESS représentent 4,5% du volume global et dépassent ainsi le niveau d'avant-crise (+1 point vs le premier semestre 2019) .

C'est dans ce contexte que l'UDES et l'APEC ont signé une convention de partenariat de quatre ans (2022-2025) lors d'un événement intitulé « Valoriser votre marque employeur dès l'offre d'emploi quand on est une entreprise de l'ESS ». Cet atelier organisé par l'Apec à l'occasion du mois de l'ESS, permet aux recruteurs du secteur de bénéficier des conseils de l'association, au travers d'exercices pratiques et d'échanges entre pairs.

Dans le cadre de ce partenariat, les deux organisations s'associent pour :

1. Promouvoir l'ESS et ses opportunités d'emploi auprès des demandeurs d'emploi et plus particulièrement les jeunes diplômé.e.s de l'enseignement supérieur et les cadres expérimentés : des événements régionaux et nationaux communs seront organisés pour développer l'information, promouvoir l'emploi dans l'ESS et les conseiller sur les voies d'accès à l'emploi dans ses différents secteurs d'activité.
2. Sensibiliser les consultantes et consultants de l'Apec à l'économie sociale et solidaire. Des sessions de sensibilisation à l'ESS seront organisées afin de leur présenter les différents secteurs, structures, métiers et potentialités d'emploi dans l'ESS. L'objectif : mieux orienter et accompagner les publics en recherche d'emploi ou en reconversion.
3. Accompagner les fonctions Ressources Humaines (RH) des entreprises de l'ESS dans leurs besoins en recrutements cadres : outre des événements d'information et de sensibilisation qui seront organisés, l'Apec mettra à disposition des employeurs représentés par l'UDES, l'ensemble de ses outils pour favoriser l'appui à la fonction RH et les bonnes pratiques en matière de développement des compétences notamment dans les TPE/PME.

« Nous sommes ravis de reconduire ce partenariat avec l'Apec avec qui nous travaillons depuis plusieurs années maintenant. L'économie sociale et solidaire fait face à un vrai paradoxe. Nombre de ses métiers sont chargés de sens et répondent donc aux aspirations des demandeurs d'emplois et notamment des jeunes. Pourtant, un nombre important d'employeurs de l'ESS peinent à recruter du fait notamment, du manque d'attractivité de certains métiers. Dans ce contexte, cette nouvelle coopération avec l'Apec est stratégique. Nos employeurs pourront en effet bénéficier de son expertise en matière de recrutement ou d'accompagnement de leur fonction RH. De son côté, l'UDES pourra participer à la promotion de l'ESS auprès du public cadre de l'Apec. Une opération « gagnant-gagnant » qui bénéficiera donc à tout le secteur ! » souligne le directeur général de l'UDES, Sébastien Darrigrand.

Pour Laetitia Niaudeau, directrice générale adjointe de l'Apec « Alors que le marché du travail retrouve sa dynamique, il y a, ne l'oublions pas, un vrai risque que la reprise soit freinée par les difficultés de recrutement qui n'ont jamais ralenties, en particulier pour les entreprises de l'ESS. À travers ce partenariat, nous œuvrons, de concert avec l'UDES, afin de faciliter la mise en relation entre les professionnels de l'ESS et les compétences cadres qu'ils recherchent. Nos actions communes vont ainsi permettre de répondre concrètement aux tensions structurelles et conjoncturelles du secteur et d'accompagner les entreprises de l'ESS dans l'ensemble de leurs problématiques RH. »

À propos de l'Apec

L'Apec, Association pour l'emploi des cadres, conseille les entreprises en leur proposant des services pour optimiser leurs recrutements et la gestion de leurs compétences internes. Elle accompagne les cadres tout au long de leur parcours professionnel ainsi que les jeunes diplômé.e.s. Son observatoire de l'emploi des cadres analyse et anticipe les évolutions et grandes tendances du marché de l'emploi cadre. L'Apec est un acteur du Conseil en Évolution Professionnelle (CÉP). L'Association, et ses 960 collaborateurs et collaboratrices, est présente, avec une cinquantaine de centres, en France métropolitaine et en Outre-mer (Martinique, Guadeloupe, La Réunion).

En savoir plus : [corporate.apec.fr](https://www.corporate.apec.fr)

À propos de l'Udes

L'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES) regroupe 23 groupements et syndicats d'employeurs (associations, mutuelles, coopératives) et 16 branches et secteurs professionnels. Avec plus de 60 000 entreprises et établissements, employant près d'1 million de salariés, l'UDES est l'organisation multi professionnelle de l'économie sociale et solidaire. Quatre principes guident l'action de l'Union : la réciprocité, la responsabilité, l'utilité et l'expérimentation sociale, le développement durable.

En savoir plus : www.udés.fr

Contacts presse

Apec

Mendrika LOZAT – mendrika.lozat@apéc.fr - 06 74 94 76 24

Udes

Agathe HENRY - ahenry@udes.fr - 01 43 41 63 32 – 06 75 26 50 50